

Le quorum n'ayant pas été atteint à la réunion du 6 février 2013, le comité syndical s'est réuni une seconde fois le 12 Février 2013 sous la présidence de Monsieur CABADET.

**Présents : 12 délégués**  
**Représentés : 9 délégués**

Monsieur CABADET remercie les délégués de leur présence.

**\* Désignation d'un secrétaire de séance**

Monsieur BRICHARD, délégué de la commune de ROCHY CONDE est élu pour remplir cette fonction.

**\* Approbation du compte-rendu de la réunion du comité syndical du 12 décembre 2012**

Monsieur CABADET demande aux délégués s'ils ont des observations à faire sur le compte rendu de la réunion du 12 Décembre 2012. Ceux-ci n'en ayant pas, l'approuve à l'unanimité : 12 délégués présents et 9 délégués représentés.

**\* Approbation de l'ordre du jour**

Approuvé à l'unanimité

**I) Débat d'orientations budgétaires**

Conformément à l'article L2312-1 du CGCT, un débat doit avoir lieu dans les communes et établissements publics de 3500 habitants et plus, sur les orientations budgétaires de l'exercice à venir.

*Prévisions 2013*

Dépenses de fonctionnement

Il est à prévoir une hausse des dépenses de fonctionnement en raison des différentes augmentations du début de l'année (charges de personnel, électricité, eau, assurances, contrat maintenance)

Recettes de fonctionnement

Le nombre de classes de découvertes est légèrement supérieur à celui de 2012 mais en raison de la diminution de la durée des séjours, les recettes de fonctionnement n'augmenteront pas

Section investissement

Il n'est pas prévu d'achat car depuis 2011 le matériel (ordinateurs et photocopieur) est loué.

Monsieur CABADET laisse la parole aux délégués, ceux-ci n'ayant aucune remarque à faire prennent acte du DOB.

**II) Tarifs des classes de découvertes**

Monsieur CABADET soumet aux délégués la liste des tarifs qui leur a été remise en début de réunion. Ceux-ci l'acceptent à l'unanimité.

**III) Informations diverses**

➤ La prochaine réunion du comité syndical est prévue le 20 mars 2013 à 17h30 au centre Socioculturel de Clermont. Si le quorum n'est pas atteint, une 2<sup>ème</sup> réunion sera prévue le 26 mars à 17 h 30 au centre Socioculturel de Clermont.

La séance est levée à 18h10

Le quorum n'ayant pas été atteint à la réunion du 20 mars 2013, le comité syndical s'est réuni une seconde fois le 26 mars 2013 sous la présidence de Monsieur CABADET.

Présents	17
Représentés	9

Monsieur CABADET remercie les délégués de leur présence et leur propose de débiter la réunion.

**\* Désignation d'un secrétaire de séance**

Monsieur LEMAISTRE, délégué de la commune de PLAILLY est élu pour remplir cette fonction.

**\* Approbation du compte-rendu de la réunion du comité syndical du 12 février 2013**

Monsieur CABADET demande aux délégués s'ils ont des observations à faire sur le compte rendu de la réunion du 12 février 2013. Ceux-ci n'en ayant pas l'approuvent à l'unanimité.

Avant de demander aux délégués d'approuver l'ordre du jour, M CABADET leur propose de modifier celui-ci afin d'ajouter des tarifs de classes de découvertes. Ceux-ci acceptent à l'unanimité.

**\* Approbation de l'Ordre du jour**

Approuvé à l'unanimité

**I) Présentation et vote du Compte Administratif 2012**

Monsieur CABADET présente le compte administratif 2012 qui fait ressortir à la section de fonctionnement et d'investissement les résultats suivants :

**Section de fonctionnement 2012**

Dépenses de fonctionnement .....	1 025 638,30 €
Recettes de fonctionnement .....	1 005 937,42 €
Résultat exercice – déficit .....	- 19 700,88 €
Résultat antérieur reporté .....	114 171 ,74 €
<b>Résultat de clôture année 2012 .....</b>	<b>94 470 ,86 €</b>

**Section d'investissement 2012**

Recettes d'investissement .....	1 020,42 €
Résultat exercice .....	1 020,42 €
Résultat antérieur reporté .....	159 603,26 €
<b>Résultat de clôture année 2012 .....</b>	<b>160 623,68 €</b>

Les délégués n'ayant aucune observation à faire sur le compte administratif, Monsieur CABADET conformément à l'article L2121-14 du CGCT quitte la salle. Monsieur SENMARTIN 1er Vice Président du SMIOCE soumet le CA 2012 au vote des délégués. Ceux-ci l'acceptent à l'unanimité.

**II) Vote du Compte de Gestion 2012**

Le compte de gestion 2012 de la Trésorerie Principale de Beauvais Municipale dont les résultats sont en concordance avec ceux du compte administratif 2012 est soumis au vote des délégués. Ceux-ci l'approuvent à l'unanimité.

**III) Affectation des résultats de l'exercice 2012 au Budget primitif 2013**

Il est proposé aux délégués de reprendre au budget primitif 2013, les résultats de clôture de l'exercice 2012 tels qu'ils figurent au compte de gestion de la Trésorerie Principale de Beauvais, de la façon suivante :

**Section de fonctionnement – Recettes**

Art.002 .....	94 470,86 €
---------------	-------------

**Section d'investissement – Recettes**

Art.001 .....	160 623,68 €
---------------	--------------

Ceux-ci acceptent à l'unanimité.

#### **IV) Examen du projet de Budget Primitif 2013 et vote**

Monsieur CABADET présente aux délégués le projet de budget primitif 2013 équilibré en dépenses et recettes de fonctionnement à la somme de 1 259 198,86 € et en dépenses et recettes d'investissement à la somme de 160 623,68 €. Il leur demande s'ils ont des observations à faire. Ceux-ci n'en ayant pas, il est procédé au vote. Le projet de BP 2013 est approuvé à l'unanimité.

#### **V) Création d'un poste d'adjoint administratif principal de 2<sup>ème</sup> classe**

Un agent du SMIOCE est susceptible d'être promu au grade d'adjoint administratif principal de 2<sup>ème</sup> classe.

En application des lois et règlement de la fonction publique territoriale régissant le statut particulier du présent emploi, Monsieur CABADET expose aux délégués qu'il serait souhaitable de procéder à la création de ce poste à compter du 1<sup>er</sup> Avril pour une durée hebdomadaire de 35 heures.

La création de ce poste leur est soumise au vote, elle est acceptée à l'unanimité.

#### **VI) Modification du tableau des effectifs des fonctionnaires territoriaux du SMIOCE**

A la suite de la création du poste d'adjoint administratif principal de 2<sup>ème</sup> classe, il est proposé aux délégués de modifier le tableau des effectifs des fonctionnaires territoriaux du SMIOCE afin d'ajouter ce poste. Ceux-ci acceptent.

#### **VII) Retrait d'une commune**

La commune de THIERS SUR THEVE demande son retrait du SMIOCE. Monsieur CABADET donne lecture du contenu de la délibération aux délégués. Aucun représentant de cette commune n'étant là, il soumet ce retrait aux délégués. Les résultats sont les suivants :

- Pour : 1
- Abstention : 2
- Contre : 23

Ce retrait est donc refusé.

Un courrier sera adressé au maire de cette commune afin de lui indiquer la décision du comité syndical.

#### **VIII) Tarifs classes de découvertes**

(Arrivée avant l'examen des tarifs des classes de découvertes de Monsieur VASSEUR, délégué de la commune de NEUILLY EN THELLE)

Les tarifs joints en annexe sont proposés aux délégués qui les acceptent. **18 délégués présents et 9 délégués représentés**

#### **V) Information diverse**

- Le rapport d'activité 2012 est consultable sur le site internet du SMIOCE – rubrique « échos ».

La séance est levée à 18h20

Le quorum n'ayant pas été atteint à la réunion du 4 décembre 2013, le comité syndical s'est réuni une seconde fois le 11 décembre 2013 sous la présidence de Monsieur CABADET.

Présents	20
Représentés	8

Monsieur CABADET remercie les délégués de leur présence et leur propose de débiter la réunion.

**\* Désignation d'un secrétaire de séance**

Monsieur LEMAISTRE, délégué de la commune de PLAILLY est élu pour remplir cette fonction.

**\* Approbation du compte-rendu de la réunion du comité syndical du 26 mars 2013**

Monsieur CABADET demande aux délégués s'ils ont des observations à faire sur le compte rendu de la réunion du 26 mars 2013. Ceux-ci n'en ayant pas l'approuvent à l'unanimité.

Avant de demander aux délégués d'approuver l'ordre du jour, M CABADET leur propose de modifier celui-ci afin de revoir des tarifs votés par le bureau lors de la réunion du 27 Novembre et d'ajouter le tarif d'une classe de découvertes. Ceux-ci acceptent à l'unanimité.

**\* Approbation de l'Ordre du jour**

Approuvé à l'unanimité

**I) Débat d'orientations budgétaires**

Conformément à l'article L2312-1 du CGCT, un débat doit avoir lieu dans les communes et établissements publics de 3500 habitants et plus, sur les orientations budgétaires de l'exercice à venir.

Monsieur CABADET signale aux délégués que la hausse de la TVA prévue en Janvier 2014 sur les tarifs des différents prestataires et la situation économique actuelle auront un impact non négligeable sur la durée des séjours de classes de découvertes.

Il les informe que les dépenses de fonctionnement ne diminueront pas car il faudra supporter les augmentations du début de l'année 2014 (charges de personnel, assurances, contrats maintenance, chauffage).

Il ne sera pas prévu de dépenses en section investissement puisque le matériel (informatique, copieur) est loué depuis de plusieurs années.

**II) Convention pour la ligne de trésorerie**

La convention avec le Crédit Agricole Brie Picardie arrivant à expiration, une proposition de renouvellement a été demandée auprès de cet organisme bancaire. Des demandes ont été faites également auprès de la Banque Postale et la Caisse Epargne. Seule la Caisse Epargne a répondu, la proposition est moins intéressante que celle du Crédit Agricole car les frais de dossier et le taux d'intérêt sont plus élevés et il y a par ailleurs des frais de commission pour non utilisation de la ligne de trésorerie.

La proposition du Crédit Agricole est soumise aux délégués qui acceptent le renouvellement de la convention auprès de cet organisme bancaire pour un montant de 100 000 € et autorisent à l'unanimité Monsieur CABADET à signer la nouvelle convention.

**III) Cotisation 2014**

Depuis 2005 le montant de la cotisation est de 0,32 €. Monsieur CABADET informe les délégués que le bureau lors de la réunion du 27 Novembre a émis un avis favorable pour une petite augmentation de 0,03 € portant ainsi le montant à 0,35 €. Il leur soumet donc cette augmentation qui est approuvée à l'unanimité.

**IV) Tarifs classes de découvertes**

Des tarifs de classes de découvertes ont été votés par le bureau lors de la réunion du 27 Novembre 2013. Depuis cette date, des changements sont intervenus au niveau des effectifs et un tarif n'a pas été voté car le séjour a été confirmé par la mairie après le 27 Novembre.

Monsieur CABADET donne lecture aux délégués de la liste des tarifs jointe en annexe. Ceux-ci n'ayant aucune observation à faire, il leur demande de passer au vote. Ces tarifs sont approuvés à l'unanimité.

**V) Information diverse**

➤ Délibération du bureau du 27 Novembre 2013 fixant le tarif de classes de découvertes de janvier à février 2014 (jointe en annexe)

➤ Actuellement 72 classes de découvertes et 2 séjours vacances sont confirmés pour l'année 2014. Il reste encore 10 propositions en attente.

La séance est levée à 18h05.